

Conseil Communautaire de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys

Procès-verbal du jeudi 10 avril 2025 à 20h00 à Castelnau-Chalosse

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys s'est réuni le jeudi 10 avril 2025 à 20h00 sous la présidence de Christine FOURNADET, Présidente, en présence des élus.

Nombre de conseillers élus: 31

Nombre de conseillers présents: 25 : M. DALAINE, Mme FOURNADET, M. LABORDE, Mme LASSALLE, M. DULAYET, Mme BERGEZ, M. GARBAY, M. CASSIAU, M. CAZENAVE, M. DESSA, M. DOMARLE, Mme DUPRAT, M. GODDE, M. GRAZIANI, M. GUICHENEUY, Mme HILLOTTE, M. HOURTIN, Mme LAGOUARDETTE, Mme LAPOS, M. LARROUTURE, M. LUBET, M. NOUGARO, Mme RICARRERE, M. ROHFRTSCH, M. TOULOUSE

Nombre de conseillers représentés avec pouvoir : 5: Robert CRABOS, Jean-Pierre DUFOURCQ, Odile ELOY TRAN VAN CHUOI, Sandrine GAILLACQ, Jean-Yves HAURAT

Nombre de conseillers absents: 1 M. NOVEMBRE

Représentés : Bernard DUGACHARD (MARPAIS)

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, la Présidente, Christine FOURNADET, ouvre la séance et salue les conseillers municipaux de Castelnau Chalosse présents. Le secrétaire de séance désigné étant Patrick HOURTIN.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025.

Patrick Hourtin, adjoint au maire fait un point d'actualité sur la commune et tout d'abord sur l'Auberge qui est prête pour accueillir un gérant puisque les travaux sont achevés. Un appel à candidature a été lancé et 8 réponses ont été reçues dont 3 retiennent l'attention. La commune souhaite proposer aux habitants mais aussi aux gens de passage une table comme celle qui faisait naguère la réputation gourmande de Castelnau.

La commune s'est aussi portée acquéreur de l'ancien café chez Annie et mettra à l'étude une réhabilitation en vue de créer deux ou trois logements sociaux et peut être un local commercial. Elle a également acheté un terrain pour une éventuelle implantation d'une nouvelle station d'épuration. Enfin la commune va soumettre à l'étude la construction de 3 ou 4 logements (T2) sur le terrain communal situé au lotissement Mora et prévoit un réaménagement du coin barbecue de la salle de réception afin que les bénévoles associatifs disposent d'un espace à l'abri des intempéries. La 3^{ème} et dernière tranche du projet de réaménagement du bourg sera lancée.

En attendant la validation du PLUI, quelques nouvelles constructions sortent de terre permettant de stabiliser la population autour de 600 habitants.

Il est agréable de passer une journée à Castelnau qui dispose d'une ferme auberge, d'une épicerie véritable poumon local, d'une maison de la vannerie, d'un jeu de quilles de neuf, d'une ferme équestre, d'une ganadéria. Huit agriculteurs sur Castelnau exploitent les terres agricoles dont un avec une forte production de blé nécessaire à la fabrication de pâtes alimentaires confectionnées sur la commune. Castelnau dispose aussi de 2 maçons, 2 électriciens, 1 menuisier, 1 bûcheron fabriquant de piquets, 1 ferronnier, 1 coiffeuse, 1 Spécialiste du bien-être, 2 conserveries et 1 traiteur pizza.

La commune se réjouit de la programmation de la médiathèque intercommunale qui partage des animations sur Castelnau-Chalosse et accueille avec toujours autant de plaisir la séance de cinéma. La commune partage la compétence scolaire avec Donzacq, Bastennes et Gaujacq avec le RPI qui compte 110 élèves.

Patrick Hourtin conclue en indiquant que la prochaine fois que le conseil communautaire se tiendra à Castelnau, de nouvelles têtes constitueront certainement cette belle assemblée.

Finances de la Communauté de Communes

Budget Primitif 2025 du Préhisto-Site

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Total Budget	Réalise	Budget Primitif 2025
011	Charges à caractère général	88 095,00	87 869,33	120 000,00
60611	Eau et assainissement	970,00	1 032,43	2 000,00
60612	Energie - Electricité	9 500,00	9 184,36	15 000,00
60622	Carburants	900,00	1 455,16	1 500,00
60623	Alimentation	100,00	140,49	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	60,00	0,00	60,00
60631	Fournitures d'entretien	1 600,00	1 026,76	1 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	4 682,97	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	169,82	1 140,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	826,51	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	20 665,90	23 000,00
6132	Locations immobilières	250,00	250,00	250,00
61358	Autres	500,00	862,80	800,00
61521	Terrains	7 500,00	9 153,15	14 000,00
615221	Bâtiments publics	1 950,00	895,72	3 400,00
6156	Maintenance	10 275,00	9 029,23	10 750,00
6161	Multirisques	2 600,00	2 544,26	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 530,00	2 040,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils...	400,00	210,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 706,00	2 706,00	400,00
6231	Annonces et insertions	4 200,00	2 688,80	4 200,00
6234	Réceptions	1 300,00	707,29	1 300,00
6236	Catalogues et imprimés	5 300,00	6 231,84	6 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 100,00	2 253,29	2 300,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	965,46	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 545,29	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	450,00	562,80	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	369,00	400,00
6288	Autres - prestataires captation vidéo et fête de la	3 254,00	3 599,00	9 250,00
63512	Taxes foncières	150,00	71,00	150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	407 400,00	363 789,28	404 991,00
6211	Personnel affecté par la collect. de rattachement	389 000,00	348 197,92	386 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 800,00	2 310,35	3 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	10 059,41	11 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 400,00	2 604,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	617,60	1 191,00
67	Autres charges de gestion courante	25,00	25,00	0,00
65888	Autres	25,00	25,00	0,00
68	Dotations aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00	9,00
6817	Autres	0,00	0,00	9,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	34 480,00	34 479,03	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	34 480,00	34 479,03	0,00
	Total Général	530 000,00	486 162,64	525 000,00
Chapitres	Recettes de fonctionnement	Total Budget	Réalise	Budget Primitif 2025
70	Produits des services, domaine et ventes diverse	235 000,00	224 864,78	230 354,00
7062	Redevances & droits des services culturels	173 000,00	163 935,34	171 000,00
7067	Redev.&droits des services enseignement (anima	4 500,00	4 882,58	2 500,00
7082	Commissions (encart)	4 500,00	3 175,00	3 200,00
70878	par des tiers (frais de port)	1 000,00	817,52	654,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(Boutique)	52 000,00	52 054,34	53 000,00
74	Dotations et participations	290 000,00	105 092,43	112 000,00
744	FCTVA	0,00	92,43	0,00
7473	Départements	125 000,00	100 000,00	100 000,00
74751	GFP de rattachement	160 000,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens <i>Leader</i>	5 000,00	5 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	187 106,58	151 599,37
756	Libéralités reçues	2 500,00	611,58	600,00
757361	Collectivité de rattachement	0,00	185 000,00	149 000,00
75888	Autres	2 500,00	1 495,00	1 999,37
002	Excédents de fonctionnement	0,00	145,48	31 046,63
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadrienn	0,00	145,48	0,00
	Total Général	530 000,00	517 354,75	525 000,00

DEL20250410-001 - Budget primitif 2025 du Préhistosite

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide, de voter à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de Fonctionnement 2025 du Préhisto-Site équilibré à 525 000 €.

DEL20250410-002 - Préhistosite - création d'emplois saisonniers

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer deux emplois non permanents du 15 juin au 15 septembre 2025, pour faire face aux besoins saisonniers du PréhistoSite en matière d'accueil

Budget Primitif 2025 du Pôle Enfance Jeunesse

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Total Budget	Réalise 2024	BP2025
011	Charges à caractère général	137 928,00	129 806,11	134 757,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 305,46	1 000,00
60612	Energie - Electricité	20 348,00	18 398,16	19 000,00
60622	Carburants	900,00	712,42	900,00
60623	Alimentation- pain + pique nique	4 700,00	3 552,70	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées - gouter	2 400,00	1 946,75	2 400,00
60631	Fournitures d'entretien - matériel sopecal	2 200,00	1 526,81	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	3 678,48	2 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	180,00	141,24	150,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	685,52	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures - Repas Accueil de Loisirs	33 100,00	30 672,48	33 100,00
61358	Autres location ordi école	0,00	0,00	3 500,00
615221	Bâtiments publics	1 200,00	121,50	1 200,00
6156	Maintenance - copieur + incendie + logiciel + chambre froide	4 000,00	4 788,80	7 000,00
6161	Multirisques	2 400,00	1 830,90	2 400,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	50,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	200,00	0,00	200,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	100,00
6234	Réceptions	300,00	279,84	600,00
6245	Transports de personnes collectifs touyarot	15 000,00	13 824,85	14 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	839,67	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 990,00	2 640,00	2 757,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	41,11	50,00
6281	Concours divers (cotisations...) francas	8 000,00	7 919,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux -	16 500,00	15 975,46	16 200,00
6288	Autres - prestataires extérieurs	16 800,00	18 874,96	16 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	368 624,00	362 609,21	413 347,25
6211	Personnel affecté par la collect. de rattachement	352 000,00	351 027,40	397 000,00
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP - pon	3 500,00	1 101,35	3 500,00
6218	Autre personnel extérieur - personnel ehpad	3 000,00	3 503,46	3 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 400,00	5 232,94	7 400,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 124,00	1 302,00	1 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	442,06	547,25
67	Charges spécifiques	652,00	651,93	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	652,00	651,93	0,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	110,00	93,56	53,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants	110,00	93,56	53,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	2 686,00	2 685,86	47 842,75
002	Déficit de fonctionnement reporté	2 686,00	2 685,86	47 842,75
	Total Général	510 000,00	495 846,67	596 000,00

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Total Budget	Réalise	Réalise
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	61 300,00	73 470,50	77 000,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère culturel -Ludot	0,00	150,00	500,00
70632	A caractère de loisirs	61 300,00	68 176,00	71 000,00
7066	Redevances&droits des services à caractère social	0,00	215,00	0,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement - re	0,00	2 048,00	2 500,00
706888	Autres - ATL de la caf	0,00	2 881,50	3 000,00
74	Dotations et participations	448 700,00	147 441,54	187 000,00
744	FCTVA	0,00	10,31	0,00
7473	Départements	3 700,00	7 281,34	500,00
74751	GFP de rattachement	227 000,00	0,00	0,00
747888	Autres CAF et MSA	218 000,00	140 149,89	186 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	227 000,00	332 000,00
757361	Collectivité de rattachement Communauté de Commune	0,00	227 000,00	332 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	51,00	0,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	0,00	51,00	0,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	0,00	40,88	0,00
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circulants	0,00	40,88	0,00
	Total Général	510 000,00	448 003,92	596 000,00

DEL20250410-003 - Budget primitif 2025 du Pôle Enfance Jeunesse

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, de voter les propositions nouvelles du fonctionnement du budget primitif 2025 du Pôle Enfance Jeunesse équilibré à 596 000 €.

DEL20250410-004 - PEJ - création d'emplois saisonniers pour l'accueil de loisirs

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer ,pour faire face aux besoins saisonniers de l'Accueil de Loisirs, les emplois non- permanents d'adjoints d'animation de 2^{nde} classe à temps non complet suivants sur la base de l'indice 367 comme suit : 7 emplois temporaires du 22 avril au 2 mai 2025 ; 13 emplois temporaires du 7 juillet au 29 août 2025 ; 7 emplois temporaires du 20 octobre au 31 octobre 2025 ; 5 emplois temporaires du 22 décembre 2025 au 02 janvier 2026 ; 7 emplois temporaires du 09 février au 20 février 2026.

Budget Primitif 2025 de la Communauté de Communes

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Total Budget 2024	Réalise 2024	Budget Primitif 2025
011	Charges à caractère général	131 060,00	125 158,16	257 740,00
60611	Eau et assainissement (dont piscine)	570,00	458,06	11 870,00
60612	Energie - Electricité(dont piscine)	5 500,00	2 822,10	14 500,00
60622	Carburants	610,00	0,00	610,00
60623	Alimentation	700,00	600,87	700,00
60624	Produits de traitement Piscine			8 700,00
60628	Autres fournitures non stockées (buvette piscine)			1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	187,12	800,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 172,64	3 500,00
6064	Fournitures administratives	3 200,00	1 736,81	2 700,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	8 800,00	6 019,71	8 860,00
61358	Locations mobilières - autre matériel			900,00
615221	Bâtiments publics dont piscine	500,00	212,64	3 500,00
615231	Voiries	600,00	852,05	1 000,00
615232	Réseaux	700,00	0,00	700,00
61551	Matériel roulant	1 200,00	3 506,07	3 500,00
61558	Autres biens mobiliers	550,00	0,00	550,00
6156	Maintenance	22 500,00	24 084,26	26 000,00
6161	Multirisques	4 000,00	5 411,03	7 500,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	900,00	0,00	900,00
6231	Annonces et insertions	600,00	310,26	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	175,00	300,00
6234	Réceptions	1 000,00	900,30	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	2 511,72	2 800,00
6245	Transports de personnes extér. à la coll.	0,00	330,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 150,00	3 523,98	5 150,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	1 596,42	2 200,00
6262	Frais de télécommunications	11 980,00	12 490,61	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	7,99	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	28 000,00	24 329,67	28 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	5 892,47	6 500,00
6288	Autres (fourrière + déchets venaison ...) (75 000 animation opah)	20 000,00	24 502,38	98 000,00
63512	Taxes foncières	700,00	524,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 163 342,00	1 123 823,06	1 199 855,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	738,80	1 500,00
6332	Cotisations versées au FNAL	1 100,00	683,12	729,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	14 500,00	14 173,37	16 123,00
64111	Rémunération principale	428 960,00	393 071,49	424 989,00
64112	Suppl. fam. de traite. & indemnité de résidence	5 764,00	3 803,36	5 008,00
64113	NBI	3 670,00	3 671,04	5 715,00
64118	Autres indemnités	75 022,00	63 783,24	70 937,00
64131	Rémunérations	262 664,00	273 268,13	275 385,00
64132	Suppl. familial de traitement et indem. de résid.	1 150,00	731,75	196,00
64138	Primes et autres indemnités	25 033,00	35 040,93	28 101,00
6415	Congés payés	7 500,00	15 819,81	13 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	15 282,24	10 500,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	149 708,00	137 681,25	158 516,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	158 100,00	138 385,40	162 908,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	15 671,00	14 327,33	10 848,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 900,00	10 978,50	12 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 700,00	1 736,00	2 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	647,30	700,00
014	Atténuations de produits	1 718 549,00	1 718 412,85	1 735 256,00
7391118	Autres restit. titre dégrèv. sur contrib. directes	0,00	3 554,17	3 600,00
739118	Autres revers. et restit. sur contrib. directes	1 056 561,00	1 056 560,20	1 068 073,00
73918	Autres revers. & restit. sur fiscalité locale	0,00	516,92	595,00
739211	Attributions de compensation	407 985,00	407 985,56	407 985,00
739221	FNGIR	231 467,00	231 467,00	231 467,00
7392221	Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	11 000,00	10 914,00	12 000,00
73951	Fract. compensat. TFPB & taxe habit. résid. princ.	4 000,00	6 032,00	7 536,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	1 383,00	4 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	7 536,00	0,00	0,00

65	Autres charges de gestion courante	836 990,00	834 547,84	862 950,00
65133	Secours d'urgence	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	56 084,04	57 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	2 440,20	2 500,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 250,00	7 918,12	8 250,00
653172	Cotis. fonds financement alloc. fin de mandat	0,00	109,12	200,00
65568	Autres contributions (P.E.T.R, Sydec, SBVL, S.P.L Landes Chalosse)	191 240,00	190 233,18	193 000,00
6573621	subvention budgets annexes(P-E-J 332 000 + Préhist 149 000)	470 000,00	470 000,00	481 000,00
657363	subvention C.I.A.S des Luys	86 000,00	86 000,00	86 000,00
65748	subvention aux associations de droit privé	21 000,00	20 762,00	34 000,00
65888	Autres	0,00	1,18	0,00
66	Charges financières	32 066,00	31 505,65	24 799,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 366,00	32 360,77	24 850,00
661121	ICNE de l'exercice n			7 053,00
661122	ICNE de l'exercice n-1			-9 083,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 800,00	2 276,77	1 979,00
023	Virement à la section d'investissement	446 670,00	0,00	585 176,00
023	Virement à la section d'investissement	446 670,00	0,00	585 176,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 000,00	187 631,04	130 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	188 000,00	187 631,04	130 000,00
	Total Général	4 516 677,00	4 021 108,60	4 795 776,00
Chapitres	Recettes	Total Budget	Réalise	Réalise
013	Atténuations de charges	31 751,00	26 311,44	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	31 751,00	26 311,44	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	796 800,00	739 703,43	785 819,19
70631	Droits des services à caractère sportif (piscine)			9 500,00
70781	vente de marchandises (buvette piscine)			2 520,00
70841	A la collectivité de rattachement	786 000,00	30 312,35	0,00
708421	Non dotés de la personnalité morale revers des budgets annexes	0,00	699 225,32	763 000,00
70843	Aux CCAS/CIAS	10 800,00	10 165,76	10 799,19
73	Impôts et taxes	1 113 806,00	1 079 408,23	1 082 347,00
73211	Attribution de compensation	102 927,00	102 927,23	102 927,00
732221	Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	93 585,00	98 215,00	93 585,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB, taxe habitation	917 294,00	692 094,00	693 952,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE = 878 000 avec la tva	0,00	186 172,00	191 883,00
731	Impositions directes	1 830 144,00	1 865 798,69	1 865 815,00
73111	Impôts directs locaux	600 699,00	622 057,00	618 247,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	47 214,00	50 157,00	50 157,00
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de réseau	57 459,00	59 406,00	60 477,00
73118	Autres contributions directes	12 411,00	12 109,00	12 541,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures mén. et assimilées	1 056 561,00	1 062 958,00	1 068 073,00
73136	Taxe gestion milieux aquatiques et prév. inond.	50 000,00	47 442,00	47 500,00
731721	Taxe de séjour	5 800,00	11 669,69	8 820,00
74	Dotations et participations	722 714,00	825 524,45	825 445,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	208 090,00	208 090,00	227 632,00
741126	Dotation de compensation des ECPI	117 779,00	117 779,00	113 502,00
744	FCTVA	0,00	174,65	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	3 757,96	3 885,00
74718	Autres France service	35 000,00	59 276,00	45 000,00
7473	Subvention du département (savoir nager)			1 380,00
74832	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	176 828,00	176 828,00	181 546,00
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	17,00	17,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. de péréq la TP nouvelle réparti du Cd	185 000,00	256 965,84	250 000,00
748388	Autres gemapi suite	0,00	2 636,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	401,21	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	400,00	0,00
75888	Autres	0,00	1,21	0,00
76	Produits financiers	0,00	21,86	0,00
761	Produits de participations	0,00	21,86	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	21 462,00	21 462,73	236 349,81
002	Excédent de fonctionnement reporté	21 462,00	21 462,73	236 349,81
	Total Général	4 516 677,00	4 558 632,04	4 795 776,00

DEL20250410-005 - Budget primitif 2025 de la Communauté de Communes - subvention d'équilibre aux budgets annexes

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité de fixer comme suit les subventions d'équilibre 2025 du budget principal de la Communauté de Communes vers les budgets annexes : C.I.A.S des Luys = 86 000 € ; PréhistoSite = 149 000 ; Enfance Jeunesse : 332 000 €.

DEL20250410-006 - Budget primitif 2025 - subventions aux associations de droit privé

Monsieur Thierry Laborde fait un compte rendu de la dernière commission culture qui a étudié les demandes de subventions. Un échange entre les élus sur les difficultés de l'école de musique d'Amou, amène Madame la Présidente à proposer de mettre au vote les propositions de la commission finances du 27 mars, dans un premier temps puis de rediscuter après l'été, de l'enveloppe et de la situation de l'école de musique. Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer comme suit les subventions aux associations de droit privé :

26-mars-25	2025	
	B-P	proposition
Association culturelles		
Festival des abbayes		1 600,00
Collectif pour la culture		511,00
F.A.P.I. fonctionnement (0,25 par hab)		1 957,00
FAP I Chantons sous pins		600,00
Ecole de musique Amou	15 000,00	1 400,00
Ecole de musique Pomarez		1 400,00
Compagnie l'Oiseau manivelle		600,00
Ass. Les amis de Brassempouy (Festival)		1 000,00
Amousicana		3 000,00
Bar à Bass		300,00
autres dossiers encours d'étude		2 632,00
Sous Total Enveloppe Asso Culturelles	15 000,00	15 000,00
DU CINEMA PLEIN MON CARTABLE	2 000,00	2 000,00
Sous-total culturelles	17 000,00	17 000,00
Collège		
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	1 200,00	1 200,00
APE DU COLLEGE	300,00	300,00
COLLEGE - Voyages et sorties culturelles	4 650,00	4 650,00
COLLEGE -Sorties culturelles		
COLLEGE FSE	400,00	400,00
Sout-total Collège	6 550,00	6 550,00
Autres subventions		
Comice Agricole (0,30 par hab)	10 450,00	2 348,00
CIDFF		1 013,00
Initiatives landes		5 000,00
ADAVEM		1 354,00
ORSEC		500,00
Sous-total	10 450,00	10 215,00
Total général	34 000,00	33 765,00

DEL20250410-007 - Vote du taux des taxes 2025

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer comme suit les taux applicables sur le territoire de la Communauté de Communes en 2025 :

- Cotisation Foncière des Entreprises = 25.00 % ;
- Taxe d'habitation = 10.00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties = 3.00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties = 3.00 %

Taxes 2025 à taux fixe			montant
CFE	1 255 000	25,00%	313 750
T.H	786 600	10,00%	78 660
T.F.B	6 836 000	3,00%	205 080
T.F.N.B	691 900	3,00%	20 757
TOTAL			618 247

DEL20250410-008 - Vote du taux de TEOM

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer à 15.34 % le taux de TEOM applicable sur le territoire en 2025.

DEL20250410-009 - Montant de la taxe GEMAPI 2025

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de fixer le produit de la taxe 2025 pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à cinquante mille euros (50 000 €)

DEL20250410-010 - Budget primitif 2025 de la Communauté de Communes

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de voter les propositions nouvelles du budget primitif 2025 de la Communauté de Communes comme suit :

Investissement :	Dépenses	1 841 616 €
	Recettes	1 841 616 €
Fonctionnement :	Dépenses	4 795 776 €
	Recettes	4 795 776 €

[Tableau synthétique de l'investissement](#)

Communauté de Communes Budget Primitif 2025

Dépenses		rèr	Propositions 2025	Total	03/04/2025
15 - Pôle Enfance Jeunesse		27 000,00	862 932,00	889 932,00	
op 152 - 2313 (2133) -Rénovation énergétique Pôle Enfance Jeunesse : électricité, chauffage...		10 000,00	233 325,00	243 325,00	
op 152 - 2315 (2156) -Rénovation énergétique Pôle Enfance Jeunesse: panneaux photovoltaïque			105 000,00	105 000,00	
21838 - Matériel de bureau et informatique			1 000,00	1 000,00	
2188 - autres matériels (chariot, nettoyeur vapeur...)			800,00	800,00	
op 154 - 2317 - Immo mise à dispo - terrain et bâtiment mis à dispo par la mairie d'amou - création micro crect		17 000,00	503 807,00	520 807,00	
op 154 - article 204182- micro creche éclairage public			16 000,00	16 000,00	
2128 agencement et aménagement de batiment public - création d'une clôture rigide Accueil de Loisirs			3 000,00	3 000,00	
21 - Aménagement du territoire		0,00	48 110,00	48 110,00	
op 212 - 2128 - Immo mise à dispo - Autres aménagements terrain (2h) travaux zone humide			16 510,00	16 510,00	
op 214 -2031- Frais d'étude étude hydraulique			31 600,00	31 600,00	
op 214 -45811- Opération sous mandat - Etude Hydraulique Castel-Sarrazin réalisée par l'institution Adour					
Travaux de voirie 2025		0,00	150 000,00	150 000,00	
2317 - Immo. Coproelles mise à dispo.- voirie 2025			150 000,00	150 000,00	
Travaux de voirie 2024		120 000,00	20 000,00	140 000,00	
2317 - Immo. Coproelles mise à dispo.- voirie 2024		120 000,00	20 000,00	140 000,00	
31 - Logement et cadre de vie		0,00	15 000,00	15 000,00	
2041412 - Subv d'équipement aux organismes publics - communes - Bâtiments et installations		0,00	15 000,00	15 000,00	
312 & 314 - Plui-H + OPAH		41 000,00	78 200,00	119 200,00	
op 312 - Art 2031 - Frais liés doc. Urbanisme - Plui-H à passer en compta au 202		41 000,00		41 000,00	
op 314 - Art 2031- étude OPAH			41 000,00	41 000,00	
op 314 - 20422 - subvention d'équipement aux peisonnes de droit privé - bâtiment et installations OPAH			37 200,00	37 200,00	
37 - Piscine		0,00	11 500,00	11 500,00	
2188- Autres Immob (pomme)		0,00	1 500,00	1 500,00	
21314 - Bâtiments culturel et sportif			10 000,00	10 000,00	
40 - Préhisto-Site		0,00	38 000,00	38 000,00	
21838 - Matériel de bureau et matériel informatique			1 000,00	1 000,00	
21848- Autres Immob (écran tactile+ création d'une expo - matériel, ségraphie + matériel conservation collection)			7 000,00	7 000,00	
2188- Vitrine d'exposition			15 000,00	15 000,00	
2051- concession et droits similaires (création d'un film 3d exposition + visite des grottes)			15 000,00	15 000,00	
845 - Zone d'activités économiques		0,00	23 000,00	23 000,00	
2031 - Frais Etude création d'une zone d'activités économiques			23 000,00	23 000,00	
84 - Action Eco		0,00	45 000,00	45 000,00	
20422- Bâtiments et installation (50 000 - 5 000 landes initiatives)			40 000,00	40 000,00	
2041412- Bâtiments et installation - Hors règlement			5 000,00	5 000,00	
90 - Médiathèques		0,00	2 800,00	2 800,00	
21848 - Autre matériel de bureau et mobiliers (étagères)			2 000,00	2 000,00	
21838 - Autre matériel informatique			800,00	800,00	
Hors opérations		1 000,00	2 200,00	3 200,00	
2041412 - Subvention d'équipement - Bâtiment scolaire		0,00		0,00	
21351 - aménagement Bâtiment public (pose de store siège com com)			2 200,00	2 200,00	
21838 - Autre matériel informatique		1 000,00		1 000,00	
Opération financières		0,00	355 874,00	355 874,00	
001 - Solde d'investissement reporté			139 173,63	139 173,63	
1641 - Emprunts en euros			204 600,00	204 600,00	
16876- Autres établissements publics locaux (Sydec)			4 950,00	4 950,00	
16878- Autres organismes et particuliers (CAF)			7 150,37	7 150,37	
				0,00	
				0,00	
Total Dépenses		189 000,00	1 652 616,00	1 841 616,00	02 avril 25
Recettes		rèr	Propositions 2025	Total	03/04/2025
15 - Pôle Enfance Jeunesse		27 000,00	637 352,00	664 352,00	
1348 - Subvention acte chene			15 180,00	15 180,00	
1381- Fonds verts			103 500,00	103 500,00	
1323- Conseil Départemental			81 192,00	81 192,00	
13461- DETR			139 961,00	139 961,00	
1318- MSA		27 000,00	0,00	27 000,00	
1388 Subvention CAF (micro creche + investiss)			297 519,00	297 519,00	
21 - Aménagement du territoire		0,00	6 390,00	6 390,00	
				0,00	
op 214 art184 - commune subv investis non transférable (participa tion à l'étude par co			6 390,00	6 390,00	
Travaux de voirie 2025		0,00	0,00	0,00	
Travaux de voirie 2024		0,00	0,00	0,00	
31 - Logement et cadre de vie		0,00	0,00	0,00	
312 & 314 - Plui-H + OPAH		0,00	0,00	0,00	
				0,00	
				0,00	
37 - Piscine		0,00	0,00	0,00	
40 - Préhisto-Site		0,00	10 000,00	10 000,00	
				0,00	
op 40 -13278 subv Leader - exposition			10 000,00	10 000,00	
845 - Zone d'activités économiques		0,00	0,00	0,00	
				0,00	
84 - Action Eco		0,00	0,00	0,00	
				0,00	
				0,00	
90 - Médiathèques		0,00		0,00	
Hors opérations		0,00		0,00	
		0,00		0,00	
				0,00	
Opération financières		0,00	1 160 874,00	1 160 874,00	
021 - Virement de la section de fonctionnement *			585 176,00	585 176,00	
10226 Taxe aménagement + dons			5 000,37	5 000,37	
10222 - FCTVA *			102 424,00	102 424,00	
1641 - Emprunts en euros - micro creche + rénovation			37 100,00	37 100,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés			301 173,63	301 173,63	
040- Amortissements			130 000,00	130 000,00	
Total Recettes		27 000,00	1 814 616,00	1 841 616,00	

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du vote du budget.

DEL20250410-012 - Piscine - création d'emplois saisonniers

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de créer des emplois non permanents du 05 mai 2025 et jusqu'au 30 août 2025, pour faire face aux besoins saisonniers de la Piscine : 1 emploi à temps complet de Maître-Nageur Sauveteur – Educateur des APS sur la base de l'indice brut 431 ; 3 emplois de caissiers – agent technique à temps non complet, chargés de l'entretien des locaux et de la tenue des caisses sur la base de l'indice 367 pour un total de 450 heures sur la période réparties selon le planning ; 4 emplois d'agent technique à temps non complet, chargés de l'entretien des locaux et de la tenue de la buvette caisses sur la base de l'indice 367 pour un total de 257 heures sur la période réparties selon le planning ;

Instances de la Communauté de Communes

Madame la Présidente revient sur la nécessaire recomposition du conseil communautaire en vue des élections de 2026. Elle rappelle qu'il existe une composition de droit commun et 10 possibilités d'accords locaux. Chaque commune a été invitée à donner sa préférence, quelques communes n'ont pas encore opéré de choix et quant aux autres, elles se partagent en majorité sur la solution 4 ou 10. Madame la Présidente indique que lors du prochain conseil communautaire une position sera prise afin que les communes puissent ensuite délibérer.

Aménagement du territoire

Madame Florence Bergez Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire

 **OPAH** : Le Truck Soliha est venu le 2 avril sur notre territoire, une dizaine de personnes y ont été accueillies.

La réunion pour les professionnels de l'immobilier et du bâtiment a eu lieu le 2 avril en soirée et a permis à ceux-ci d'être mieux informés sur le dispositif afin de communiquer dessus. Un prochain comité de pilotage doit avoir lieu en juin afin de faire le bilan du 1^{er} semestre.

 **PICS** : Une réunion a eu lieu le 9 avril 2025 pour informer les maires et les organismes concernés du lancement de l'élaboration du PICS sur le territoire de la Communauté de Communes. A la suite de cette réunion un questionnaire a été remis aux communes afin d'identifier les menaces et enjeux du territoire.

Rappel Règlementaire : la Loi Matras du 25 novembre 2021 prévoit l'obligation pour les intercommunalités d'élaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde dès lors qu'une commune de son territoire est dans l'obligation de posséder un Plan Communal de Sauvegarde. Suite à l'arrêté préfectoral de 2016 et l'arrêté ministériel du 6 février 2024, l'ensemble des communes landaises sont concernées par la vigilance feux de forêt.

Madame MEURISSE de la Préfecture des Landes rappelle que selon les données du SDIS, les feux de forêt concernent de plus en plus les forêts du sud-Adour. Un rappel est également fait sur les risques existants sur le territoire (inondations, transports de matières dangereuses (conduites de gaz)), elle rappelle que le PCS est un outil de protection des élus face à des problèmes survenus lors d'une crise. Le PICS sert quant à lui à formaliser la solidarité entre les communes et permet un cadre juridique par convention lors des prêts de matériel. Elle indique qu'il existe une trame gratuite mise à disposition pour réaliser le PCS

Relation PCS/PICS : Le PICS ne se substitue pas au PCS. Sur le territoire 8 communes ont réalisé leur PCS et les 8 autres sont disposées à se rallier à la dynamique d'élaboration du PICS pour élaborer leur propre PCS. Cela nécessite que les communes identifient un/des référent/s qui assistera à chaque réunion. Les services préfectoraux restent à disposition des communes afin de les accompagner dans leur démarche.

 **Taxe d'Aménagement** : La taxe d'aménagement sera instituée pour toutes les communes dès approbation du PLUi (mai 2025). Le taux reste à l'appréciation de la commune (taux minimum de 1%). Pour rappel, cette taxe concerne l'ensemble des autorisations d'urbanisme et est liée à l'exercice de la compétence de planification urbaine (équilibre entre les populations, satisfaction des besoins présents et futurs (habitat, activités économiques, sportives, culturelles, etc.), prévention des risques, préservation de l'environnement, lutte contre le changement climatique, lutte contre l'artificialisation des sols). Un partage du produit de la taxe avec l'intercommunalité a été demandé (10% jusqu'ici pour les communes l'ayant mis en place).

 **Environnement** : une commission environnement doit se réunir le 16 avril prochain pour traiter des sujets agrivoltaïques, photovoltaïques et de méthanisation.

 **PLUi-H** : une réunion technique a été organisée le 7 avril dernier avec Artelia et l'ADACL pendant laquelle différents points ont été abordés lors de cette réunion dont la modification du règlement des zones inondables et fusion des zonages de l'AZI et de l'étude hydraulique, l'intégration d'un échancier des OAP, l'application d'un taux de

15% de petits logements (T2 et T3 sur les OAP de Pomarez et d'Amou), la réduction de l'enveloppe de consommation foncière (baisse des zonages économiques), les Stecal problématiques (Après Amou, Bastennes et Argelos, la commune de Bonnegarde indique que le conseil municipal a décidé de retirer le STECAL)
Un courrier a été envoyé aux services de l'Etat afin d'avoir un positionnement clair sur les modifications réglementaires sur les zones inondables.

Développement économique

Monsieur Alain Garbay, Vice-Président en charge du développement économique indique qu'une réunion de la commission va prochainement être organisée pour étudier les demandes d'aides.

Il indique que l'abattoir d'Hagetmau est agréé et opérationnel ; la procédure de revente par le P.E.T.R va donc être lancée.

Voirie – Travaux – Bâtiment

Monsieur Maurice Dulayet, Vice-Président en charge des travaux fait le point des dossiers en cours :

- ✚ **Programme de voirie 2024** : les travaux sont terminés, le balayage des voies est en cours sur le territoire. Une visite de fin de chantier est prévue le lundi 14 avril afin de valider les travaux et ainsi pouvoir payer la facture (à vérifier un problème pont du Poutréou à Nassiet). A noter que la révision de la facture concernant la réfection des bandes de roulement d'un montant total de 117 962.84 €/TTC est de 13 % (sans révision de prix, le montant aurait été de 103 658,04 €/TTC).
- ✚ **Programme de voirie 2025** : la commission voirie convoquée le samedi 29 mars a réalisé un tour des voies que les communes souhaitent inscrire au programme 2025. Suite à cela un estimatif sera réalisé, et la commission convoquée afin d'arrêter le choix définitif pour lancer la marché 2025.
- ✚ **Déchets de venaison** : une réunion a eu lieu le 07 avril pour un premier retour des ACCA concernant l'utilisation des plateformes mutualisées. Du mois de mars au mois de novembre, les déchets devront être congelés par les ACCA et centraliser sur la plateforme d'Amou.
- ✚ **Micro-crèche** : les résultats d'analyses des offres ont été communiqués par le maître d'œuvre le jeudi 20 mars. Les candidats non retenus ont été informés le 25 mars, la mise au point entre les entreprises lauréates et le maître d'œuvre a eu lieu cette semaine pour ajuster les plans et travaux. Les rapports d'analyse seront remis la semaine prochaine suivis de la notification des titulaires. La phase de préparation des travaux débutera en suivant.
- ✚ **Rénovation Pôle Enfance Jeunesse** : la fin de la consultation est prévue le vendredi 11 avril. Les visites de site programmées les 27 et 31 mars ont accueilli plus de 20 entreprises. A ce jour, le dossier de consultation a été retiré 75 fois.

C.I.A.S des Luys

Madame Fabienne Lassalle, Vice-Présidente en charge de l'action sociale

- ✚ **Livraison portage repas** : Pour faire suite au refus de l'UCR d'utiliser les boîtes du CIAS, Le groupe La Poste a acheté des clayettes pour permettre aux agents d'allotir à l'UCR. Pour rappel, les repas sont allotis à l'UCR et stockés au local des Restos du cœur.
- ✚ **Véhicule du C.I.A.S des Luys** : la mairie de Mézos a fait part de son intention d'acheter le véhicule au prix de 12 000€. Le contrôle technique a été réalisé ainsi que toutes les réparations.
- ✚ **Restauration collective** : Une rencontre a eu lieu le 25 mars avec la Sté de restauration collective **Restalliance** afin de présenter leurs services pour la production de repas ; l'entreprise située à Montesquieu produit actuellement 1 700 repas par jour alors qu'elle est calibrée pour en produire 2 500. Pour rappel, le marché de fourniture de repas se termine le 31/08/2025.
- ✚ **EHPAD les peupliers** : les travaux de l'EHPAD suivent leur cours conformément au planning.

Question Diverses

- ✚ Syndicat du Bassin Versant des Luys : Alain Lubet, délégué au SBVL informe que le syndicat a voté une enveloppe de 50 000 euros pour une étude sur la route du quartier Lasserre à Beyries qui s'effondre à cause d'un ruisseau qui passe à proximité.
- ✚ Madame la Présidente informe que le Conseil Départemental des Landes a voté une enveloppe de 1 000 000 d'euros afin de boucler les derniers raccordements à la fibre.



Prochaines réunions :

- 15 mai conférence des maires relative au Plui-H ;
- 6 mai prochain conseil communautaire à Castel-Sarrazin
- 22 mai conseil communautaire exceptionnel pour arrêt du Plui-H.

Séance levée à 22h00

Le(a) secrétaire de séance,

La Présidente,

{Séance.Secrétaire}

{Séance.Président}

« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »